

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 216

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 Juin 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL

OBJET

Commune de Saint-Etienne-du-Grès - Contrat Départemental de Développement et
d'Aménagement 2015/2018 - Tranche 2017

**Direction de la Vie Locale
Service des communes
139 41**

RAPPEL DES DECISIONS ANTERIEURES

Par décision du 30 janvier 2015, la Commission Permanente du Conseil Départemental s'est prononcée favorablement sur la passation d'un contrat départemental de développement et d'aménagement (2015/2018) avec la commune de Saint-Etienne-du-Grès pour un programme d'investissements publics, dont le montant global s'élève à 7.158.100 € HT pour une subvention totale de 5.726.480 €

A ce titre, la première tranche de ce programme (2015) a fait l'objet d'une subvention de 619.624 € pour un montant de travaux de 774.530 € HT, lors de la Commission Permanente du 30 janvier 2015.

Suite au transfert de la compétence assainissement au profit de la Communauté de Communes de la Vallée des Baux-Alpilles à compter du 1^{er} janvier 2015, la subvention départementale globale a été ramenée à 5.523.136 € pour une dépense subventionnable totale ramenée à 6.903.920 € HT, lors de la Commission Permanente du 25 mars 2016.

La deuxième tranche de ce programme (2016) a fait l'objet d'une subvention de 1.482.418 € pour un montant de travaux de 1.853.022 € HT, lors de la Commission Permanente du 21 octobre 2016.

CONSISTANCE ET FINANCEMENT DU PROJET

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation la tranche 2017 du programme de travaux 2015/2018 envisagé par la commune de Saint-Etienne-du-Grès, faisant apparaître des modifications par rapport aux prévisions votées lors de la tranche 2016, à savoir :

- La suppression de la tranche 2017 et son report sur la tranche 2018 pour l'opération d'aménagement du boulevard du Général de Gaulle ;
- La diminution de la tranche 2017 et la création d'une tranche 2018 pour l'opération d'aménagement de la place Galeron ;
- La suppression de l'opération concernant la création d'un poste de police municipale ;
- L'intégration d'une tranche 2017 pour l'opération de mise en accessibilité et de réaménagement de la Mairie ;
- L'intégration d'une tranche 2017 pour l'opération d'aménagement du camping municipal,
- L'augmentation de la tranche 2018 de l'opération concernant l'aménagement des abords de la Mairie.

Ces modifications sont sans incidence financière sur l'économie générale du contrat, conformément à l'annexe 1.

Les opérations envisagées pour la tranche 2017 de ce contrat sont les suivantes :

▪ AMENAGEMENT DE LA PLACE CENTRALE

La commune poursuit l'aménagement de la place Centrale qui correspond au souhait de la municipalité de se doter d'un espace public de qualité pour ses habitants et pour l'accueil des visiteurs.

Trois phases de travaux sont prévues.

Dans un premier temps, la partie est de la place sera concernée avec la création d'un parvis à l'entrée de l'école publique. Le terrain de sports sera restructuré et l'avenue Mistral sera réaménagée pour améliorer les différentes circulations.

La deuxième phase consistera à aménager l'avenue de la République sur la partie sud de la place.

Enfin, la partie nord sera concernée avec la sécurisation de l'accès au parking de la Poste et l'aménagement de la partie nord de l'avenue Mistral.

Le coût global de l'opération, prévue de 2015 à 2018, est estimé à 1.705.000 € HT dont 550.000 € HT au titre de la tranche 2017.

Le projet ne bénéficiant d'aucune aide, la subvention départementale pourrait être fixée à 1.364.000 € dont 440.000 € pour la tranche 2017.

▪ AMENAGEMENT DE LA PLACE JEAN GALERON

La commune poursuit l'aménagement de la place Jean Galeron située au carrefour de l'avenue d'Arles, l'avenue des Alpilles, l'avenue du stade et l'avenue de la République.

La création d'un rond-point permettra de réduire la vitesse des véhicules ; les espaces piétons seront également sécurisés jusqu'au parvis de l'église. L'acquisition d'une parcelle au sud de la place est prévue afin d'agrandir les espaces d'agrément.

Les travaux de la tranche 2017 vont concerner l'emprise du projet vers l'avenue du stade et le boulevard Adrien de Gasparin.

Le montant de cette opération, prévue de 2015 à 2018, est estimé à 478.100 € HT dont 30.000 € HT pour la tranche 2017.

Le projet ne bénéficiant d'aucune aide, la subvention départementale pourrait être fixée à 382.480 € dont 24.000 € pour la tranche 2017.

▪ MISE EN ACCESSIBILITE ET REAMENAGEMENT DE LA MAIRIE

La commune poursuit la réhabilitation de l'hôtel de ville, installé dans une ancienne école communale composée de grandes salles inadaptées au fonctionnement des services publics.

Le projet prévoit la restructuration du bâtiment en fonction des besoins fonctionnels des utilisateurs ; l'isolation thermique et phonique sera améliorée. Les espaces d'accueil du public

seront aménagés conformément à la réglementation en matière de sécurité et seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour la tranche 2017, les travaux concerneront l'aménagement de places de stationnement ainsi que les accès PMR pour les sanitaires et tous les espaces publics.

Le coût global de cette opération, prévue de 2015 à 2017, est estimé à 459.862 € HT dont 120.000 € HT pour la tranche 2017.

Le projet ne bénéficiant d'aucune aide, la subvention départementale pourrait être fixée à 367.890 € dont 96.000 € pour la tranche 2017.

▪ CREATION D'UNE MAISON DES ASSOCIATIONS

La commune poursuit son projet de rénovation de l'ancien Crédit Agricole, avenue Notre Dame du Château, afin de créer une Maison des Associations Communales.

Les travaux permettront de créer au rez-de-chaussée des bureaux pour diverses associations, un atelier artistique modulable en deux salles, deux ateliers informatiques, une salle de réunion, un espace d'accueil, un local technique, des sanitaires adaptés aux PMR.

A l'étage, le logement de fonction du gardien ainsi qu'un logement locatif seront également rénovés.

L'ensemble des travaux permettra au bâtiment de répondre aux normes en vigueur des établissements accueillant du public.

Le coût global de cette opération, prévue de 2015 à 2017, est estimé à 547.800 € HT dont 498.000 € HT pour la tranche 2017.

Le projet ne bénéficiant d'aucune aide, la subvention départementale pourrait être fixée à 438.240 € dont 398.400 € pour la tranche 2017.

▪ AMENAGEMENT DU CAMPING MUNICIPAL

Le camping municipal compte aujourd'hui trente-huit emplacements dédiés aux caravanes, camping-cars et mobil-home.

Le projet consiste à redéfinir le type d'accueil du camping, afin de privilégier la fréquentation des vacanciers.

Les travaux prévoient des aménagements de places adaptées aux camping-cars, la réfection du bloc sanitaire, l'agrandissement de la plateforme de vidange pour les camping-cars, l'installation d'une barrière automatique d'accès au terrain.

Le montant de l'opération, prévue de 2015 à 2017, est estimé à 311.000 € HT, dont 100.000 € HT pour la tranche 2017.

Le projet ne bénéficiant d'aucune aide, la subvention départementale pourrait être fixée à 248.800 € dont 80.000 € pour la tranche 2017.

▪ CREATION DE RESEAUX D'EAU POTABLE RD99

Dans le cadre de sa politique d'extension des réseaux d'eau potable, la commune poursuit les travaux de raccordement aux réseaux collectifs des habitations situées au sud de la route départementale 99.

Les travaux prévoient la réalisation de cinq antennes qui seront raccordées aux réseaux existants.

Le coût global des travaux, prévus de 2015 à 2018, est estimé à 363.633 € HT dont 66.300 € HT pour la tranche 2017.

Le projet ne bénéficiant d'aucune aide, la subvention départementale pourrait être fixée à 290.906 € dont 53.040 € pour la tranche 2017.

▪ AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA MAIRIE

La commune souhaite procéder à une restructuration globale des espaces compris entre la Mairie et le marché, délimités par la rue de la République, l'avenue Notre Dame du Château et la RD 99.

Ce carrefour, très emprunté, est mal configuré. Les deux voies d'accès, la RD99 et la rue de la République sont séparées par un terre-plein central, sans glissière de sécurité, représentant une zone à risque pour les usagers.

La lisibilité des insertions et des sorties de voie est complexe et la sécurité des piétons doit être améliorée.

Le projet envisagé prévoit la mise en sécurité des voies de circulation par la création d'un rond-point sur la RD99 avec accès sur la rue de la République, le renforcement et le repositionnement du terre-plein existant, la création d'un accès au marché depuis le rond-point.

Enfin, l'accès à la Mairie sera mis en valeur par la création d'une esplanade autour de laquelle les stationnements seront réorganisés.

Le coût global de l'opération, prévue de 2017 à 2018, est estimé à 1.301.375 € HT dont 550.000 € HT pour la tranche 2017.

Le projet ne bénéficiant d'aucune aide, la subvention départementale pourrait être fixée à 1.041.100 € dont 440.000 € pour la tranche 2017.

▪ ETUDES

La commune envisage d'engager des études pour trois projets importants :

- La rénovation de la salle Pierre Emmanuel : la commune souhaite réhabiliter sa salle polyvalente et culturelle dédiée à la diffusion de spectacles de toutes formes et aux manifestations associatives.
- La création d'une ombrière pour les terrains de pétanque : l'objectif du projet est de couvrir une zone dédiée à la pratique de la pétanque, en mettant en place une structure esthétique et de qualité, assurant une protection en cas de fort ensoleillement ou d'averses.

- La sécurisation de l'accès au complexe sportif et à la caserne des pompiers.

Les deux premières études seront réalisées sur la tranche 2017.

Le montant des études, prévues de 2017 à 2018, est évalué à 150.150 €HT dont 90.000 €HT pour la tranche 2017.

Le projet ne bénéficiant d'aucune aide, la subvention départementale pourrait être fixée à 120.120 € dont 72.000 € pour la tranche 2017.

---oOo---

Ainsi, le montant total des travaux de la tranche 2017 de ce contrat 2015-2018 s'élève à 2.004.300 €HT, réparti comme suit :

- Aménagement de la place centrale	550.000 €HT
- Aménagement de la place Galeron	30.000 €HT
- Réaménagement de la Mairie	120.000 €HT
- Création d'une maison des associations	498.000 €HT
- Aménagement du camping municipal	100.000 €HT
- Création réseaux eau potable RD99	66.300 €HT
- Aménagement des abords de la Mairie.....	550.000 €HT
- Etudes	90.000 €HT

TOTAL	2.004.300 €HT
-------	---------------

L'échéancier modifié est le suivant :

- 2015 : 673.690 €HT
- 2016 : 1.853.022 €HT
- 2017 : 2.004.300 €HT
- 2018 : 2.372.908 €HT

TOTAL : 6.903.920 €HT

La participation globale du Département pourrait être fixée à 1.603.440 € pour la tranche 2017 de ce contrat 2015/2018, selon le détail indiqué en annexe 1.

Cette action s'inscrit dans l'enveloppe globale de 5.523.136 € imputée au chapitre 204 sur l'autorisation de programme 2015 - 10127U au profit de la commune de Saint-Etienne-du-Grès en application de la délibération n° 100 du 25 mars 2016.

PROPOSITIONS

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir :

- allouer à la commune de Saint-Etienne-du-Grès, au titre des contrats départementaux de développement et d'aménagement, une subvention de 1.603.440 € pour la tranche 2017 du programme pluriannuel 2015/2018, sur une dépense subventionnable de 2.004.300 € HT, conformément à l'annexe 1 ;
- m'autoriser à signer avec la commune de Saint-Etienne-du-Grès la convention de partenariat, avenant n° 2 au contrat départemental définissant les modalités de la participation financière du Département, selon le modèle-type prévu à cet effet.

Cette action étant déjà imputée au chapitre 204 du budget départemental, est sans incidence financière.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL